



## Compte-rendu du CTSA du 28 MARS 2018



La FSU ne fait pas de déclaration préalable à proprement parler mais approuve toutes les questions posées par l'UNSA éducation sur le détail des suppressions et mutualisations de postes dans les services académiques.

Hélène Bertholin-Petit est désignée comme secrétaire adjointe de séance.

Le PV du CTSA du 16 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **I ) Information sur le regroupement des services académiques :**

Le projet a été validé le 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'appel d'offres pour le désamiantage a été fait. Le désamiantage commencera en juin 2018 et les travaux d'aménagement du bâtiment commenceront en février 2019, pour une livraison du nouveau rectorat en septembre 2020. Il n'y a pas de radioactivité dans le bâtiment. Pour la collecte des déchets, il y aura deux containers semi-enterrés (moloks). Un tri sélectif est prévu avec une grosse benne de 4 m3 pour le carton près des ateliers.

A partir de début juin (désamiantage), sur le site de Saurupt, l'accès au parking sera limité, il n'y aura plus que 15 places (nombre de places attribuées au départ, les autres places étant les anciennes places de l'Ecole des mines). L'administration a visité le site le 19 février. La visite du site pour les membres titulaires et suppléants du CTSA ainsi que les secrétaires titulaires du CHSCTA et du CHSCT54 aura lieu le 22 mai après-midi.

Les différentes commissions liées au regroupement des services se sont réunies. La commission vie de site a eu lieu le 6 décembre. Le stationnement et le plan de circulation sur le nouveau site ont été présentés. Une enquête auprès des personnels pour connaître leurs besoins en terme de mobilité et de stationnement sera faite. Esther Favret est chargée de la mise en place de l'enquête et de son exploitation sous Interview. La FSU demande si Christelle Didot-Martin ne pourrait pas faire un compte-rendu des commissions qu'elle préside. Elle répond qu'elle voudrait bien mais qu'elle n'a pas le temps. Il faudra donc désigner un secrétaire de séance pour chaque commission. La commission aménagement intérieur s'est réunie en présence des architectes, qui ont présenté les plans types des bureaux à 1, 2, 3 et 4 personnes ainsi que celui des salles de détente et repas. Les représentants FSU de la DSDEN54 demandent que les parties détente et repas soient séparées, comme ils en ont l'habitude. Comme il y aura un restaurant administratif sur place, ils demandent également que dans l'enquête mobilité et stationnement une question soit rajoutée pour savoir si les agents mangeront sur place ou au restaurant administratif, afin d'évaluer la surface nécessaire pour les repas des agents ne souhaitant pas fréquenter le restaurant administratif. Il y a un problème de place et il est impossible de pousser les murs mais ce thème pourra être rediscuté en commission aménagements intérieurs.

Il y a aussi une grande salle de détente de 40 m2 au rez-de-chaussée.

Il y aura 65 sanitaires séparés hommes/femmes pour l'ensemble du bâtiment, avec un WC handicapé par étage.

La commission communication s'est réunie et a rédigé un premier numéro « Saurupt et nous » qui a été mis en ligne sur le PIAL et bien accueilli par les personnels.

La commission archives a déjà eu deux séances de travail. Il y a en tout environ 3 km d'archives linéaires à stocker alors que sur le site du nouveau rectorat, il n'y a la place que pour 1,5 km. Il faudra peut-être chercher des solutions d'externalisation pour stocker une partie des archives, et surtout les trier avant de déménager pour jeter ce qu'il est inutile de conserver. Chaque division du rectorat devra trier ses propres archives. Le volume le plus important concerne les dossiers des personnels enseignants et non enseignants (archives de la DPAE, de la DPE et des services gestionnaires du 1<sup>er</sup> degré dans les DSDEN) étant donné que la législation impose de conserver les dossiers papier des personnels pendant 80 ans. L'hypothèse de les numériser a été évoquée mais ne pourra donc pas être une solution.

Pour que les conditions de travail des agents triant les archives soient correctes, il faudra prévoir en quantité suffisante gants et masques pour protéger de la poussière, et recenser les gens allergiques à la poussière pour les dispenser de ces tâches.

L'UNSA demande ce qu'il en est des archives du personnel 1<sup>er</sup> degré pour les DSDEN57 et 88. Il faudra faire un état des lieux précis et voir ce qui serait à transférer vers le rectorat.

La FSU demande si un chargé de mission prévention pourrait être associé à chaque commission « regroupement des services ». La réponse est positive. Christelle Didot-Martin indique qu'il va falloir réfléchir à un calendrier de déménagement division par division pour le rectorat. Il pourrait y avoir une commission communication pour préparer le prochain « Saurupt et nous », et une « vie de site » pour l'enquête « mobilité et stationnement ». En revanche pas de commission aménagements intérieurs tant que les travaux n'ont pas commencé. La FSU demandait un calendrier de réunion pour les commissions, pas de dates pour l'instant.

Le SG demande quelles seraient les modalités de déménagement retenues : chacun fait ses cartons lui-même ou pas ? Pour le calendrier et les modalités de déménagement, ce sera à voir division par division.

## **II) Préparation de la rentrée 2018 dans les services académiques :**

Il y a en tout 19 postes à rendre, 12 en EPLE (ce qui a été étudié en CTA le 21 mars) et 7 en services académiques, auxquels s'ajoute 1,5 poste chômage, rendu au ministère en février 2018 étant donné que la gestion du chômage sera dorénavant faite par Pole Emploi. Ces postes ne seront pas redéployés et la situation est la même dans toutes les académies de France.

Les mutualisations de services pour la DEC, la DOS et la gestion des services civiques vont permettre des économies d'échelle.

Dans les nouveaux locaux rectorat-DSDEN54, il y aura un pôle unique examens et concours.

A la rentrée 2018, le bureau des sujets pour tous les examens sera au rectorat, que ce soit pour le bac, les examens professionnels et le DNB. La DSDEN54 pour les examens professionnels et la DSDEN57 pour le DNB conserveront la gestion de l'organisation des examens.

La DOS rectorat gère les DHG des lycées généraux technologiques et professionnels ainsi que celles des collèges du 88 et du 55. Le but est de créer une plate-forme de gestion des DHG de collèges au rectorat. La gestion des moyens des collèges du 57 y sera transférée à la rentrée (ceux du 54 restant pour l'instant à la DSDEN54, la mutualisation interviendra lors du déménagement).

Si la gestion des DHG de collèges est transférée au rectorat, par contre, le dialogue sur les DHG aura bien lieu entre principaux de collèges et DASEN, et elles resteront de leur compétence et seront présentées en CTSD.

Il y a implantation de 0,5 poste au rectorat. La DSDEN54 et la DSDEN55 restituent chacune 0,5 emploi, la DSDEN88 1 emploi.

La DSDEN57 en restitue 7, dont 4,5 pour les mutualisations citées plus haut (DEC et DOS) avec transfert des missions au rectorat.

Cependant, il n'y aura pas de mesures de cartes scolaires, uniquement des départs en retraite pas remplacées ou des mutations volontaires.

L'UNSA fait remarquer qu'à force de l'atomisation et du découpage parcellaire des tâches, le travail perd de son sens, ce qui est générateur de souffrance au travail et des risques psychosociaux. Cette remarque est approuvée par la FSU.

Le SG répond que quand des missions partent ailleurs on pourra donner le choix au personnel entre la mobilité géographique (partir au rectorat avec ses tâches) ou fonctionnelle (rester en DSDEN en changeant de missions).

La FSU fait remarquer qu'il y a des inquiétudes sur le devenir des postes notamment aux examens professionnels à la DSDEN54.

Le SG précise aussi qu'il est prévu de réunir les 3 DEC (rectorat, DSDEN54 examens professionnels, DSDEN57 brevet) pour présenter l'organigramme cible après le déménagement.

La gestion des services civiques sera mutualisée à la DSDEN54. Les offres de recrutement sont faites par la DSDEN54 et transférées à l'agence du service civique. La DSDEN54 gèrera aussi la formation des services civiques qui travaillent à l'Education Nationale : notamment la formation PSC1 et la formation civique et citoyenne, même si ces formations seront délocalisées dans les départements.

Pour l'instant la gestion des services civiques n'est pas encore rattachée à un service précis de la DSDEN54, il faudra prendre une décision et la faire apparaître dans l'organigramme à la rentrée 2018.

Deux postes de catégorie B sont supprimés à la DSDEN57 et réimplantés au rectorat.

Les 8,5 postes supprimés sont exclusivement des postes de catégorie C.

**La FSU et l'UNSA déplorent de ne plus avoir le détail des mutualisations et suppressions de postes divisions par divisions au rectorat. Mais le SG considère que c'est prématuré et ne donnera pas plus de détails alors que nous avons toujours le détail les années précédentes. C'est une perte d'information et de transparence. Les mutualisations et suppressions de postes deviennent un peu une boîte noire.**

Le SG présente une note sur l'organisation de la mobilité interne au rectorat. Elle sera diffusée aux personnels administratifs prochainement. La temporalité sera à peu près la même pour le mouvement interne des 4 DSDEN.

### **III) Questions diverses**

#### **Questions FSU**

**1) Recrutement d'un ergonome dans le cadre du regroupement des services académiques sur le site de Saurupt et aussi pour épauler le service santé et sécurité au travail, étudier les postes et les conditions de travail.**

La création d'un poste d'ergonome n'est pas envisagée pour l'instant car elle impliquerait la suppression d'un poste ailleurs. En revanche, un ergonome stagiaire est accueilli au rectorat pour 3 mois jusqu'à fin juin, pour travailler sur les aménagements de postes, les aides techniques et humaines pouvant être apportées. L'objectif est de mesurer la valeur ajoutée d'un tel poste pour l'accompagnement des personnels. Cette période permettra d'observer et clarifier les besoins institutionnels sur ce point. Des informations sur le bilan de ce stage seront transmises aux personnels en CHSCTA.

La FSU fait remarquer que la création d'un poste (il y en a eu deux à la DRH et une à la rentrée 2017 au contrôle de gestion) est une décision politique, ce que le secrétaire général ne contredit pas. Il considère qu'il y a d'autres priorités que l'embauche d'un ergonome.

2) Les services académiques seront-ils ouverts le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension ?  
Oui, ils seront ouverts. Le secrétaire général considère qu'un service public doit être ouvert en dehors de la période de fermeture entre les deux réveillons en fin d'année civile et de la fermeture estivale.

### **Question SNPTES**

1) Un projet de décret et d'arrêté sur les astreintes a été examiné au CTM du 20 mars. Avez-vous plus d'éléments sur ce sujet ?

Il y a des astreintes pour l'exploitation des données (DSI), pour la sécurité (gestion de crise), et pour les prises de décision (une permanence est prévue). Les astreintes seront rémunérées dans les 3 cas.

### **Questions UNSA-Education :**

1) Quelles sont les dates arrêtées pour la fermeture des services académiques en période estivale ?

Du 24 juillet au soir au 16 août le matin.

2) Quelles sont les regroupements de services envisagés à l'échelle du Grand Est ?

Les 3 rectorats réfléchissent à la mutualisation de la fonction achats (appel d'offre pour passer les marchés).

3) Le logiciel SIRHEN va-t-il être finalement étendu aux personnels enseignants ?

Le SG répond qu'il ne s'agit plus du logiciel SIRHEN mais SIRH (Système d'Information sur les Ressources Humaines) et qu'il est peu probable qu'il soit étendu aux personnels enseignants à cause de divers dysfonctionnements.

La réponse aux autres questions UNSA-Education a eu lieu au cours du CTSA dans les points abordés à l'ordre du jour.